

.../...

DEL070422-15 Affectation des résultats 2021 budget commune

Monsieur le maire rappelle les résultats du **compte administratif**: **2021**

INVESTISSEMENT	Solde d'exécution reporté : (+ ou -)	-14052.23
	Recettes réalisées :	78200.04
	Dépenses réalisées :	79275.59
	Solde d'exécution	-15127.78
	Provisions non employées	0.00
	Restes à réaliser recettes :	0.00
	Restes à réaliser dépenses :	0.00
	Besoin de financement :	-15127.78
	Excédent de financement :	
FONCTIONNEMENT :	Résultat de l'exercice :	38794.85
	Résultat antérieur reporté :	44708.64
	Résultat à affecter :	83503.49

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

-Déficit de fonctionnement reporté :

-Affectation en réserves : 15127.78

(titre de recette au compte 1068)

-Report à nouveau en fonctionnement : 68375.71

(reprise au compte 002 dans le budget N+1)

-Report à nouveau en investissement :

(reprise au compte 001 dans le budget N+1) -15127.78

DEL070422-16 Vote du compte administratif 2021 budget assainissement

Le Conseil Municipal procède à l'élection du Président de séance. Monsieur Jany GIBERT Maire-Adjoint est élu.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jany GIBERT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Monsieur Stéphane ROUSSEAU, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		48.62	0.00	-3 757.27	0.00	-3 708.65
Opérations de l'exercice	72 385.61	81 873.13	27 931.29	28 985.84	100 316.90	110 858.97
TOTAUX	72 385.61	81 921.75	27 931.29	25 228.57	100 316.90	107 150.32
Résultat de clôture	0.00	9 536.14	2 702.72	0.00	0.00	6 833.42
Restes à réaliser			0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	72 385.61	81 921.75	27 931.29	25 228.57	100 316.90	107 150.32
RESULTATS DEFINITIFS	0.00	9 536.14	2 702.72	0.00	0.00	6 833.42

.../...

.../...

2° Constate, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés au titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Monsieur le Maire se retire au moment du vote et le Conseil Municipal arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, à l'unanimité.

DEL070422-17 Affectation des résultats 2021 budget assainissement

Monsieur le maire rappelle les résultats du **compte administratif** : **2021**

INVESTISSEMENT	Solde d'exécution reporté : (+ ou -)	-3757.27
	Recettes réalisées :	28985.84
	Dépenses réalisées :	27931.29
	Solde d'exécution	-2702.72
	Provisions non employées	0.00
	Restes à réaliser recettes :	0.00
	Restes à réaliser dépenses :	0.00
	Besoin de financement :	-2702.72
	Excédent de financement :	
FONCTIONNEMENT :	Résultat de l'exercice :	9487.52
	Résultat antérieur reporté :	48.62
	Résultat à affecter :	9536.14

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

-Déficit de fonctionnement reporté :	
-Affectation en réserves :	2702.72
(titre de recette au compte 1068)	
-Report à nouveau en fonctionnement :	6833.42
(reprise au compte 002 dans le budget N+1)	
-Report à nouveau en investissement :	-2702.72
(reprise au compte 001 dans le budget N+1)	

DEL070422-18 Vote du budget commune 2022

Le Conseil Municipal, après avoir examiné et discuté le budget primitif communal 2022 présenté par Monsieur le Maire, approuve à l'unanimité le budget qui s'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement : Dépenses et Recettes....554 629,71 Euros
- Section d'investissement : Dépenses et Recettes.... 65 913,78 Euros

DEL070422-19 Vote du budget assainissement 2022

Le Conseil Municipal, après avoir examiné et discuté le budget primitif Assainissement 2022 présenté par M. le Maire approuve à l'unanimité le budget qui s'équilibre comme suit :

- Section d'exploitation : Dépenses et Recettes.... 74 112,25 Euros
- Section d'investissement : Dépenses et Recettes.... 31 045,68 Euros

DEL070422-20 Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales 2022

Considérant les bases d'imposition qui lui ont été notifiées par la Direction des Services Fiscaux du Cher pour 2022
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les taux des taxes directes locales pour 2022 :

- Taxe foncière bâti.....50,56 %
- Taxe foncière non bâti.....53,20 %

.../...

